

Province de Québec
District de Richelieu
Municipalité Sainte-Victoire-de-Sorel

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, tenue à l'édifice municipal, le lundi 4 mai 2020, à compter de 20 h, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec sont présents : son honneur M. le maire Michel Aucoin, Mme Pascale Poulin, MM. Réjean Champagne, Martin Cournoyer et Michel Roy, sont présents par conférence téléphonique Mme Hélène Ethier et M. Richard Gouin, tous conseillers formant quorum sous la présidence de son honneur le maire Michel Aucoin.

Ordre du jour :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Tenue de la séance à huis clos
- 3-Adoption de l'ordre du jour
- 4-Adoption du procès-verbal du 6 avril 2020
- 5-Comptes
- 6-Coupe de foin en bordure des routes
- 7-Commission scolaire de Sorel-Tracy, travaux de réfection d'asphalte dans la cour de l'école Ste-Victoire à l'été 2020
- 8-Immobilisations voirie
- 9-Demande pour le report des travaux d'entretien, 2^e rivière Pot-au-beurre branche 1 et branche 3 en 2021
- 10- Services municipaux, accès aux citoyens
- 11- Réducteurs de la vitesse en secteur résidentiel – rues Stanislas-Vincent et Alphonse
- 12- Aînés actifs, projet pour l'été 2020
- 13- Nominations de responsables des dossiers en développement culturel
- 14- Appel d'offres – service de garde parascolaire
- 15- Achat d'un détecteur de câbles et canalisations
- 16- Route 239, diminution de la limite de vitesse
- 17- Skate Park, achat de modules portables
- 18- Achat de balançoires adaptées
- 19- Travaux de réfection du parc Sylvio-Dufault
- 20- Inscriptions au camp de jour 2020
- 21- Distribution du compost pour les citoyens
- 22- Cooptel, demande d'assistance et consentement municipal
- 23- Fondation Hôtel-Dieu de Sorel, demande de don
- 24- Correspondance
- 25- Varia
- 26- Période de questions (20 minutes)
- 27- Levée de l'assemblée

2. Tenue de la séance à huis clos

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 483-2020 du 29 avril 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT QUE l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 introduit maintenant certaines exigences concernant des séances qui devraient être en temps normal publiques, qui s'appliquent notamment aux séances (ordinaire ou extraordinaire) du conseil de la municipalité, et qui stipulent qu'une telle séance doit désormais être rendue publique, dès que possible, par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations.

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil sont présents;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer
Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux qui le souhaitent puissent y participer par conférence téléphonique;

QUE soit autorisée la publication d'un enregistrement audio ou audiovisuel de la présente séance, réalisé au moyen d'un appareil électronique, ainsi que la diffusion d'un compte rendu accessible au public comprenant la retranscription intégrale des délibérations des membres du conseil, de manière à ce que la présente séance puisse satisfaire aux obligations de l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin
Appuyée par : M. le conseiller Michel Roy

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal

Il est proposé par : M. le conseiller Richard Gouin
Appuyé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

D'accepter le procès-verbal du 6 avril 2020 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

5. Comptes

La secrétaire-trésorière dépose le bilan des activités financières, et atteste que la Municipalité a les fonds disponibles pour payer les comptes suivants :

AJUSTEMENT – COMPTES AUTORISÉS AVRIL 2020

| | Budget 2020 | Avril 2020 | Cumulatif |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------|----------------------|
| Administration générale | 751 244 \$ | 9 186.82 \$ | 256 064.12 \$ |
| Sécurité publique | 610 429 \$ | 1 319.50 \$ | 114 428.13 \$ |
| Voirie | 286 583 \$ | 2 933.98 \$ | 53 713.87 \$ |
| Enlèvement de la neige | 174 417 \$ | 1 376.50 \$ | 114 135.08 \$ |
| Éclairage des rues | 13 260 \$ | 633.39 \$ | 2 506.90 \$ |
| Hygiène du milieu | 859 649 \$ | 1 702.32 \$ | 103 954.85 \$ |
| Urbanisme, développement & logement | 146 014 \$ | 4 486.38 \$ | 58 194.29 \$ |
| Loisirs & culture | 300 075 \$ | 1 997.61 \$ | 73 418.75 \$ |
| Immobilisation | | | |
| Loisirs | 27 000 \$ | - \$ | 1 732.29 \$ |
| Voirie | 103 000 \$ | - \$ | - \$ |
| Administration | 65 000 \$ | - \$ | 19 967.16 \$ |
| Total | 3 336 671 \$ | 23 636.50 \$ | 798 115.44 \$ |

LISTE DES COMPTES AU 04/05/2020

| | Budget 2020 | Mois courant | Cumulatif |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------|----------------------|
| Administration générale | 751 244 \$ | - \$ | 256 064.12 \$ |
| Sécurité publique | 610 429 \$ | 26 167.02 \$ | 140 595.15 \$ |
| Voirie | 286 583 \$ | 550.00 \$ | 54 263.87 \$ |
| Enlèvement de la neige | 174 417 \$ | - \$ | 114 135.08 \$ |
| Éclairage des rues | 13 260 \$ | - \$ | 2 506.90 \$ |
| Hygiène du milieu | 859 649 \$ | 24 913.38 \$ | 128 868.23 \$ |
| Urbanisme, développement & logement | 146 014 \$ | - \$ | 58 194.29 \$ |
| Loisirs & culture | 300 075 \$ | 1 000.00 \$ | 74 418.75 \$ |
| Immobilisation | | | |
| Loisirs | 27 000 \$ | - \$ | 1 732.29 \$ |
| Voirie | 103 000 \$ | - \$ | |
| Administration | 65 000 \$ | - \$ | 19 967.15 \$ |
| Total | 3 336 671 \$ | 52 630.40 \$ | 850 745.83 \$ |

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy
 Appuyé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

D'accepter les comptes tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

Permis :

2020-10 : Nancy Labonté – Bâtiment accessoire (garage)

2020-11 : Marc Nadeau – Rénovation résidentielle

2020-12 : David Francoeur – Rénovation résidentielle

2020-13: Éric Archambault-Leduc – Piscine

2020-14 : Stéphane Lévesque – Bâtiment accessoire (remise)

2020-15 : Paul Jacob – Bâtiment accessoire (garage)

2020-16 : Sébastien Tellier – Rénovation résidentielle

2020-17 : Louis-Philippe Guilbault-Cournoyer – Bâtiment accessoire (remise)

2020-18 : Claude Boisvert – Rénovation résidentielle

2020-19 : Danielle Brunelle – Rénovation résidentielle

6. Coupe de foin en bordure des routes

Lors de la séance ordinaire du 6 avril 2020, le maire avait déposé son droit de veto.

Après vérification de la politique contractuelle de la municipalité, il n'est pas possible de favoriser un entrepreneur local puisque la différence entre les deux soumissions excède 5 %. Dans un tel cas, le plus bas soumissionnaire est retenu.

Les membres du conseil prennent connaissance de deux soumissions pour le fauchage des routes :

André Allard : 1 575.00 \$ par coupe
Les Entreprises Benoit Gaudette : 1 470.00 \$ par coupe

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer
Appuyé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

D'accepter la soumission de Benoit Gaudette pour le fauchage des bordures de routes, pour un montant de 1 470.00 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

7. Commission scolaire de Sorel-Tracy, travaux de réfection d'asphalte dans la cour de l'école Ste-Victoire à l'été 2020

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de Sorel-Tracy procédera à la réfection d'asphalte dans la cour d'école Ste-Victoire pour l'été 2020;

CONSIDÉRANT QU'une partie du terrain appartient à la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel;

CONSIDÉRANT QUE le coût des travaux est estimé à 23 000 \$ plus taxes;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : Mme la conseillère Hélène Ethier
Appuyée par : M. le conseiller Réjean Champagne

De refuser de se joindre aux travaux de la commission scolaire pour la réfection d'asphalte dans la cour d'école Ste-Victoire à l'été 2020;

Que la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel effectue elle-même les travaux qu'elle jugera nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

8. Immobilisations voirie – Programme TECQ

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

De procéder à un appel d'offres pour les projets de voirie suivants :

- Réfection de l'aqueduc sur la montée Sainte-Victoire
- Réfection de l'aqueduc et de l'asphalte du rang de la Basse
- Réfection de la chaussée de la rue J-A Papillon

Adopté à l'unanimité.

9. Demande pour le report des travaux d'entretien, 2e rivière Pot-au-beurre branche 1 et branche 3 en 2021

Les membres du conseil municipal prennent connaissance d'une pétition signée par 19 citoyens de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, demandant le report des travaux d'entretien, 2e rivière Pot-au-beurre branche 1 et branche 3 en 2021 ainsi que la prise en compte de la valeur des terres dans le projet des travaux d'entretien de ces mêmes cours d'eau.

Celle-ci sera acheminée à la MRC de Pierre-De Saurel, qui détient la compétence pour les travaux de cours d'eau.

10. Services municipaux, accès aux citoyens

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

De planifier une reprise graduelle des services municipaux accessibles aux citoyens, selon les dispositions prévues par le gouvernement dans la situation actuelle de pandémie;

D'autoriser l'accès au bureau municipal aux citoyens sur rendez-vous seulement à compter du 11 mai 2020;

De planifier une réouverture du bureau municipal pour le 25 mai 2020, conformément aux recommandations du premier ministre;

De continuer d'assurer la santé et la sécurité des employés municipaux.

Adopté à l'unanimité.

11. Réducteurs de vitesse en secteur résidentiel – rues Stanislas-Vincent et Alphonse

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin
Appuyée par : M. le conseiller Richard Gouin

De procéder à l'achat de 3 installations de dos-d'âne et du matériel de signalisation nécessaire, pour un montant de 1 664.40 \$ plus taxes, auprès de l'entreprise Signal services inc.

De mandater l'inspecteur municipal à procéder à l'installation de ces dos-d'âne dans les rues Stanislas-Vincent, Alphonse et Chambly, et de réinstaller les dos-d'âne existants, avant le 1^{er} juin 2020.

Adopté à l'unanimité.

12. Aînés actifs, projet pour l'été 2020

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer
Appuyé par : Mme la conseillère Hélène Ethier

De reconduire le projet « Aînés actifs » pour l'été 2020, selon un format virtuel permettant de rendre les cours d'exercice en plein air disponibles à tous les citoyens sous la forme de capsules vidéo. Le projet sera financé par la MRC de Pierre-De Saurel à 50% des coûts, pour un total de 900 \$.

Adopté à l'unanimité.

13. Nominations de responsables des dossiers en développement culturel

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy
Appuyé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

De nommer Mme Pascale Poulin ainsi que Mme Bianka Provençal, technicienne en loisir, à titre de responsables des dossiers en développement culturel pour la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel.

Ces responsables seront autorisés à représenter la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel au sein du comité régional culturel de la MRC de Pierre-De Saurel.

Adopté à l'unanimité.

14. Appel d'offres – service de garde parascolaire

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin
Appuyée par : Mme la conseillère Hélène Ethier

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel continue de contribuer à assurer un service de garde parascolaire dans le centre récréatif Lemay-Tellier pour l'année scolaire 2020-2021;

QUE le service devra être assuré par un organisme à but non-lucratif (OBNL), conformément à l'article 8 de la Loi sur les compétences municipales;

QUE l'appel d'offres et le formulaire de soumissions soient publiés sur le site web de la municipalité et que les soumissions scellées devront être reçues avant 11 h le 15 juin 2020 au bureau de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel.

Adopté à l'unanimité.

15. Achat d'un détecteur de câbles et canalisations

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne
Appuyé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel procède à l'achat d'un détecteur de câbles et canalisations pour la voirie, pour un montant de 6 550\$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

16. Route 239, diminution de la limite de vitesse

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin
Appuyée par : M. le conseiller Richard Gouin

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel demande au MTQ d'abaisser la limite de vitesse à 50 km/h à partir du rang Nord jusqu'à pont sur la route 239 (vers le village).

M. le conseiller Martin Cournoyer demande le vote :

Pour : Réjean Champagne
Hélène Ethier
Richard Gouin
Pascale Poulin

Contre : Martin Cournoyer
Michel Roy

Adopté à la majorité.

17. Skate Park, achat de modules portables

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

Appuyée par : M. le conseiller Martin Cournoyer

De procéder à l'achat de modules pour la réalisation d'un skate park portable, pour un montant de 2 554.96 \$, taxes et frais d'expédition en sus.

Adopté à l'unanimité.

18. Achat de balançoires adaptées

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

De procéder à l'achat de 2 balançoires adaptées, au coût de 814.99\$ plus taxes chacune.

Les balançoires seront installées dès la réouverture des parcs pour les citoyens.

Adopté à l'unanimité.

19. Travaux de réfection du parc Sylvio-Dufault

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

Appuyée par : M. le conseiller Michel Roy

D'autoriser le début des travaux de réfection du parc Sylvio-Dufault, comprenant notamment le remplacement du sable actuel pour du sable spécifique aux aires de jeux, l'ensemencement des surfaces où le fossé a été canalisé, l'ajout d'une clôture latérale, l'ajout d'un point d'ombre et d'une balançoire parent-enfant, le tout pour un montant maximal de 25 530.00\$ plus taxes, conformément au projet déposé dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT), volet ruralité à la MRC de Pierre-De Saurel.

Un montant de 12 008.25\$ est financé par le FDT pour ce projet.

Adopté à l'unanimité.

20. Inscriptions au camp de jour 2020

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

Appuyée par : M. le conseiller Michel Roy

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel débute les inscriptions pour la tenue éventuelle d'un camp de jour pour l'été 2020;

QUE les recommandations actuelles et à venir du gouvernement, concernant notamment les mesures à respecter dans la situation de pandémie à la COVID-19 soient respectées en tout temps;

QUE les inscriptions se fassent par semaine plutôt que pour l'été complet, que ce soit pour le camp de jour ou le service de garde;

QUE les tarifs en vigueur pour l'été 2020 pour le camp de jour soient de 175 \$ pour l'été ou 30 \$ par semaine;

QUE les tarifs pour le service de garde soient de 150 \$ pour l'été (illimité) ou payable à la semaine au coût de 12.50 \$ par période (matin ou soir) ou de 25 \$ pour les deux périodes (matin et soir);

QUE les inscriptions se tiennent en ligne, du 11 au 27 mai 2020 inclusivement;

QUE le paiement soit exigible uniquement à compter du premier jour du camp de jour;

QUE la politique de tarification familiale pour les loisirs s'applique aux inscriptions du camp de jour et du service de garde.

Adopté à l'unanimité.

21. Distribution du compost pour les citoyens

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : Mme la conseillère Hélène Ethier

De procéder à la distribution annuelle de compost gratuit pour les citoyens de la municipalité le samedi 30 mai 2020, à l'extrémité de la rue Solange-Cournoyer.

Que cette distribution se fasse de manière à respecter la distanciation sociale et dans le respect de la sécurité et la santé des citoyens et des représentants municipaux. Les citoyens qui désirent se procurer du compost seront donc invités à se présenter au site de distribution le samedi 30 mai 2020 dès 8 h, selon le principe du « premier arrivé, premier servi », jusqu'à épuisement du compost disponible. Un seul citoyen sera autorisé à accéder au site de distribution à la fois, et les autres devront attendre leur tour dans leur véhicule, dans une aire d'attente prédéterminée. Les citoyens devront apporter leur propre contenant et leur pelle.

Adopté à l'unanimité.

22. Cooptel, demande d'assistance et consentement municipal

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer
Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

D'autoriser la coopérative Cooptel à installer un cabinet d'équipements qui servira à fournir un service de fibre optique aux citoyens de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel. Le lieu d'installation devra être déterminé par l'inspecteur municipal et devra faire l'objet d'une entente entre les deux parties. Le maire et la directrice générale seront autorisés à signer cette entente au nom de la municipalité. Les sites privilégiés par le conseil sont à la station de pompage du village ou aux étangs aérés.

Cette autorisation est conditionnelle à ce que la coopérative Cooptel s'engage à fournir un service de fibre optique à tous les citoyens de la municipalité, et en priorité aux citoyens qui ne sont pas actuellement desservis par la fibre optique (ex : rang Nord, rang Bellevue, etc.).

Adopté à l'unanimité.

23. Fondation Hôtel-Dieu de Sorel, demande de don

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy
Appuyé par : Mme la conseillère Hélène Ethier

De contribuer à la campagne de financement de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Sorel « Restons solidaires, poursuivons nos efforts », pour un montant de 100 \$.

Adopté à l'unanimité.

24. Correspondance

- 1) CPTAQ, dossiers 417724, 425641 et 425271 (Club de Golf Continental Inc.) – Suspension des rencontres publiques
- 2) CPTAQ, dossier 426885 (Daniel Bardier) – Orientation préliminaire

25. Varia

Aucun point n'est ajouté au varia.

26. Période de questions

Une période de questions est tenue par courriel.
Aucun courriel n'a été reçu.

27. Levée de l'assemblée :

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne
Appuyé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Que l'assemblée soit levée.

Adopté à l'unanimité.
Puis la séance est levée.